

Transmis à

Date et signature

Mr le Ministre

14/1



- ☐ Pour signature
- ☐ Pour examen
- ☐ Pour exécution
- ☐ Pour étude et projet
- ☐ de réponse
- ☐ En communication à retourner
- ☐ Suite à votre demande

- ☐ Pour approbation
- ☐ Pour information
- ☐ Pour avis
- ☐ Pour instructions
- ☐ En retour avec mes/nos remerciements
- ☐ Pour classement

Instructions/Observations

Je suis d'accord avec les propositions de Musabe.

Il me semble qu'il faut d'abord constituer l'Orchestre National, seul orchestre dont le Ministère peut s'occuper en engageant des dépenses.

Musabe : élaborer un avant-projet à présenter 15/1



15/1

15/1



Note concernant les desiderata de l'Orchestre IMPALA  
au sujet des représentations qu'il doit faire à  
l'intérieur du Pays.

=====

- Le sujet traité dans la lettre de l'Orchestre IMPALA est très fondé. Une solution de la part du Ministère de la Jeunesse s'impose. Cet Orchestre, ossature de l'orchestre national, devant être soutenu et relancé. Les Orchestres SORA et les LUPAINS supportés respectivement par MERA et le MINADEF projettent de faire des sorties dans les Centres Urbains relativement grands. Ces sorties leur permettront effectivement d'améliorer leurs compositions et surtout de recueillir les frais de fonctionnement de leurs orchestres, sans oublier que les sorties de ce genre stimulent à composer. Contrairement à ces deux orchestres, l'Orchestre IMPALA est composé par 7 jeunes gens, qui, eux-mêmes, n'ont pas les moyens de subsistance suffisants. C'est donc un groupe qui n'est supporté par personne; il est sans instruments et sans moyens de déplacement pour se produire en dehors de Kigali. Si une telle situation se perpétuait donc, l'Orchestre IMPALA tomberait dans l'oubli. C'est ce qui fait d'ailleurs leur inquiétude.
- Conformément aux instructions données, j'ai étudié ce problème avec le responsable de l'Orchestre IMPALA. Nous sommes arrivés aux conclusions suivantes :
  - 1° De la location des instruments : La location des instruments du Mijeunesse ne peut pas être en dessous de 40.000 FRW/Soirée, car la location d'une orgue à Kigali atteint 10.000 FRW/Soirée. Aussi le locataire doit verser à l'avance une garantie de 100.000 Frs au moins, ~~ce qui remplace ceux qui seraient portés disparus.~~ Or l'Orchestre IMPALA comme quiconque d'ailleurs ne peut être en mesure d'accepter cette location.
  - 2° Des représentations sur le compte de l'Orchestre IMPALA : Nous avons calculé les dépenses que cet Orchestre peut être amené à faire pour réaliser une représentation en dehors de Kigali. Ces dépenses ne peuvent pas être en dessous de 50.000 FRW alors que les bénéfices brutes ne dépassent pas 20.000 Frs lorsqu'ils sont invités à se produire quelque part. L'estimation de ces dépenses ne permet donc pas à l'orchestre IMPALA à animer des soirées de son propre compte.
  - 3° Des représentations organisés par le Mijeunesse : Le Mijeunesse, ayant l'organisation des Loisirs dans ses attributions, peut organiser des soirées de détente dans certains Centres Urbains, avec la collaboration des autorités locales. C'est là que l'Orchestre IMPALA peut tirer profit. Nous avons calculé les dépenses et les recettes de la manière suivante :

### DEPENSES

- Instruments (non calculé)
- Déplacement (non calculé)
- Logement : 2 Chambres =  $800 \times 3 = 2.400$
- Restauration :  $1000 \times 7 = 7.000$
- Prime Orchestre IMPALA : 20.000/Soirée

TOTAL : 29.400 FRW

RECETTES : Les recettes minimum peuvent être estimées à 60.000 FRW au moins, c'est à dire un public dont 100 couples et 150 individus à raison de 300 Frs/couple et 200Frs/individu.

. L'excédent entre Dépenses et Recettes peut couvrir la réparation des instruments abîmés ou encore assurer l'achat des accessoires comme cordes pour guitare et consort.

### Conclusion:

- L'Orchestre IMPALA n'est pas un orchestre parmi tant d'autres. Il y a d'abord que c'est un groupe qui a beaucoup de problèmes d'ordre matériel; il y a aussi que c'est une formation qui a été proclamé "ossature de l'Orchestre National", d'où le Mijeunesse doit faire ce qui est en son pouvoir pour organiser ce groupe.
- La solution la plus rationnelle qui s'entrevoit serait, d'ores et déjà, la subordination de cet Orchestre au Mijeunesse. Celui-ci devant le supporter dans ces sorties à l'intérieur du Pays. D'ailleurs ces sorties cadrent avec les propositions qui ont été émises par les membres du Jury de sélection lorsqu'ils ont dit que l'orchestre sorti premier du concours musical doit pouvoir s'exhiber à l'intérieur du Pays pour se faire connaître.
- Nous proposons donc que l'Orchestre IMPALA, en attendant qu'il devienne national à part entière, fasse chaque mois une sortie en dehors de Kigali. Ces sorties devant être assurées par le Mijeunesse. Nous considérons que c'est une expérience à tenter, ~~de~~ à partir du 31 Janvier 1976 à BUTARE.

N.B. Comme il a été décidé de faire réparer les instruments (3 Ampli, 2 Hauts parleurs et une Orgue) chez le Frère FLORIN à BUTARE, il y a lieu de les expédier au cours de la semaine. Si le Frère FLORIN garantit que ces instruments seront réparés avant le 31 Janvier 1976, on pourrait éventuellement organiser la première sortie de l'Orchestre IMPALA à BUTARE Samedi le 31 Janvier 1976. Dans tous les cas, s'il y a un véhicule disponible, je me propose d'expédier les instruments abîmés chez le Frère FLORIN à BUTARE Jeudi le 15 Janvier 1976.

MUSABE Pasteur.-

 le 13/1/1976